

Un patrimoine à découvrir Les écoles de rang

Jacques Dorion

Numéro 75, automne 2003

Sur les bancs d'école

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7319ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dorion, J. (2003). Un patrimoine à découvrir : les écoles de rang. *Cap-aux-Diamants*, (75), 20–24.

UN PATRIMOINE À DÉCOUVRIR

LES ÉCOLES DE RANG

PAR JACQUES DORION

Qu'elles sont «questionnantes» ces rares petites écoles que l'on découvre, parfois, au fil des rangs qui découpent la campagne québécoise. Si on les comptait autrefois par centaine, voire par milliers, aujourd'hui, seules quelques-unes ont survécu à la Révolution tranquille alors qu'elles ont été rayées de notre paysage scolaire. Converties en maison, chalet, hangar à machinerie, poulailler, salon-bar, halte pour motoneigiste, etc., bon nombre des écoles de rang du Québec ont donc perdu leur identité première ou ont tout simplement été démolies. Il faut préciser que lors de leur fermeture officielle, aucune mesure ne fut mise de l'avant pour veiller à la conservation de ce patrimoine scolaire. Depuis une vingtaine d'années toutefois, le souci de conservation du patrimoine rural a incité quelques municipalités ou organismes, parfois des particuliers, à redonner vie à l'école de rang. À Victoriaville, la maison d'école du rang Cinq-Chicots, (416, avenue Pie X, Saint-Christophe-d'Arthabaska), érigée en 1903, a conservé son décor authenti-

que, évocateur de cette période; l'école Delisle de Rivière-Ouelle (214, route 132), construite en 1931, a notamment servi de décor au tournage du téléroman *Cormoran*. En Abitibi, c'est l'école du 2^e Rang d'Authier (269, route 111), qui a accueilli des enfants de 1937 à 1958, qui permet de nous faire revivre une journée de classe typique de ces années. À Saint-Ambroise-de-Kildare (1401, 5^e Rang) dans Lanaudière, les propriétaires de la Bergerie des Neiges ont restauré l'école de rang afin de préserver une page d'histoire de cette communauté.

PLUS DE 130 ANS D'HISTOIRE

On a peine à imaginer aujourd'hui que l'école de rang a été pendant plus de 130 ans la pierre angulaire du système d'éducation du Québec en milieu rural. De 1829, date qui coïncide avec la création de la Loi des écoles d'assemblée à 1964, année où la fermeture de la plupart d'entre elles est décrétée au profit des écoles de village, l'école de rang aura été

■
École de rang
de Lyton (Gatineau).
Photo Jacques Dorion.
(Archives de l'auteur).



associé à l'instruction de milliers d'enfants. Des enfants de six à quatorze ans se rendaient quotidiennement à l'école, à pied, parcourant souvent plus d'un kilomètre; ils étaient regroupés dans une seule classe, où la maîtresse d'école réussissait à enseigner sept niveaux de scolarité différents. Et son appellation de maîtresse d'école campait une autre réalité : la maîtresse d'école veillait à l'entretien de l'école, au chauffage, en plus, bien souvent, de loger dans les combles qui lui servaient de chambre à coucher, de cuisine et de salle de bain. Aujourd'hui, ces images du passé semblent s'associer spontanément au folklore ou faire partie de l'histoire de vie romancée de quelques-uns. Pourtant, l'école de rang a été vécue au quotidien par des milliers d'enfants et d'enseignantes «qui se donnaient à la cause de l'éducation». Derrière l'école de rang, il y a donc l'histoire et des histoires et tout cela a commencé bien loin dans le temps.

L'ÉDUCATION, DU RÉGIME FRANÇAIS À LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

Sous le Régime français, on peut brosser un tableau rapide du système d'éducation en soulignant que celui-ci est le privilège des centres économiques de la Nouvelle-France, c'est-à-dire, Québec, Trois-Rivières et Montréal. Puis à mesure que la colonisation progresse, des écoles de village apparaissent ici et là : Sillery (1668), Saint-Joachim (1668), Sainte-Foy (1673), Château-Richer (1674), Pointe-Lévy (1689), etc. Dès ce moment, il faut savoir que l'Église a la main mise sur l'éducation et que l'État y joue un rôle très marginal, sinon inexistant dans plusieurs agglomérations. Conséquemment, ce sont les fabriques qui se chargent couramment des frais d'érection et d'entretien des écoles; l'implantation de l'école de village se fait donc «naturellement» près de l'église, sur un terrain qui appartient à la fabrique. La conquête anglaise vient quelque peu briser ce monopole de l'Église sur l'éducation, mais avec un succès très mitigé. Pendant plus de 60 ans, l'opposition de l'Église catholique aux vellétés de l'État sur l'éducation sera un frein certain à l'avancement de l'éducation. Durant cette même période, parlons ici des années 1760 à 1820, la population s'accroît et la multiplication des rangs vient favoriser le développement rural. Voici quelques données qui illustrent bien l'ampleur du phénomène : Louis-Edmond Hamelin précise dans son étude sur *Le rang d'habitat* qu'on dénombre environ de trois à cinq rangs en 1640, environ 520 en 1755; en 1840 on recense plus de 2 100 rangs habités et au tournant des années 1950 leur nombre excède les 5 000.



École du 2^e Rang (Grondines).
Photo Jacques Dorion.
(Archives de l'auteur).

Cette nouvelle réalité de la conquête du territoire, si elle répond aux impératifs du développement de l'agriculture, n'implique pas moins des contraintes dans la mise sur pied d'un système d'éducation. L'apparition des écoles de rang est une réponse adéquate aux réalités économiques de l'époque et son instauration fait figure de compromis entre l'État et l'Église. L'Acte pour l'encouragement de l'éducation élémentaire, dénommé aussi Loi des écoles d'assemblée, traduit bien cette réalité. En 1829, on assista à la fondation de plus de 262 écoles réparties dans les villes, villages et campagnes. Un an plus tard, on en dénombrait plus de 752 et en 1831, approximativement 1 074 écoles étaient fréquentées par plus de 42 000 élèves.

En 1951, le nombre d'écoles de rang au Québec atteignait les 5 125 selon des données compilées par le Département de l'Instruction publique.

L'ÉCOLE DE RANG CONTESTÉE

L'école de rang, perçue comme «de prolongement de la famille» ou «de vestibule de l'Église», reçut un accueil plus ou moins favorable dans les milieux ruraux du Québec. La modicité des ressources de l'habitant québécois, un mode de production, l'agriculture, qui requerrait tous les bras disponibles au détriment de la fréquentation scolaire, amenèrent, en plusieurs milieux, une contestation musclée lorsqu'il s'agissait d'implanter une école de rang. Ajoutons à cela une antipathie manifestée par plusieurs habitants face à l'instruction qui percevaient la maîtresse d'école comme une fainéante ou une ratée qui craignait de se salir les mains sur la terre. La manifestation la plus extrême fut la Guerre



École de la rue Jacques-Cartier (Sainte-Catherine de Portneuf). Photo Jacques Dorion. (Archives de l'auteur).

des Éteignoirs née de l'opposition d'une partie de la population à la taxe scolaire et à toute dépense pour les écoles qui entraîna l'incendie de plusieurs écoles de rang, au milieu du XIX^e siècle.

Pour contrer ce courant et pour sensibiliser la population au bien-fondé de l'éducation, un système d'inspection est mis sur pied en 1851. Les plus vieux d'entre vous se souviendront du «Bonjour, monsieur l'inspecteur» lors sa visite à l'école de rang. À ses débuts, toutefois, le service d'inspection, qui a pour mandat de vérifier les connaissances des enfants et d'apporter un soutien pédagogique aux institutrices, se consacre à l'établissement d'un cadre matériel décent pour les élèves et les maîtresses d'école. L'inspecteur d'école doit coiffer de multiples chapeaux : il est conseiller pour la construction des écoles de rang, il veille à la salubrité de celles-ci et use de ses talents de psychologue pour intervenir auprès des commissaires d'école. Les témoignages de plusieurs de ces inspecteurs

d'école, conservés aux Archives nationales du Québec, nous mettent en contact avec une réalité scolaire insoupçonnée : «À Compton, en 1932, l'institutrice de l'école n° 6 constate que toute la façade de l'école a été salie avec du fumier de bêtes à cornes; les allées et venues de Séraphine Perreault, institutrice à Grondines, en 1888, feront l'objet d'une lettre de dénonciation; on accuse l'enseignante de s'être promenée en voiture pendant une soirée avec un jeune homme et de l'avoir invité dans sa maison d'école.» Soulignons de plus que les institutrices étaient à la merci des commissaires. Nombreuses, par exemple, furent les institutrices qui après quelques années d'enseignement dans la même école de rang furent remerciées de leurs services parce que le commissaire de l'arrondissement désirait placer sa fille institutrice. (L'arrondissement se définit comme une bande territoriale ne devant pas excéder cinq milles (huit kilomètres) en longueur et devant contenir au moins vingt enfants âgés de cinq à seize ans).

L'INSTITUTRICE EN MILIEU RURAL

La maîtresse d'école, était, après le prêtre, la personne qui jouait un rôle de premier plan dans la destinée des enfants. Jamais les habitants du rang ne manifestaient d'indifférence à son égard : la maîtresse d'école suscitait à la fois méfiance et admiration. Généralement d'origine rurale, elle connaissait bien le milieu dans lequel elle devait œuvrer. À son arrivée dans le rang, elle devait se faire accepter des gens de l'arrondissement. Si elle évitait des rencontres avec ces derniers pour se consacrer exclusivement à son travail, si elle refusait des charges assumées par son prédécesseur, si elle entretenait des relations intimes avec une ou deux familles du rang, si elle se livrait à des activités parascolaires trop accaparantes ou si elle essayait d'ébahir la population par des toilettes extravagantes ou pire encore, si elle osait se mêler de politique, la maîtresse d'école s'attirait alors des ennuis qui la conduisaient tôt ou tard à son renvoi. Les plaintes adressées aux commissaires ou à l'inspecteur d'école étaient la voie usuelle pour faire savoir un mécontentement. À la limite, si ces derniers se refusaient à agir, on s'attaquait directement à la maîtresse d'école par le biais de lettres anonymes, de charivaris, allant même jusqu'à saccager l'école.

En contrepartie, si la maîtresse d'école savait s'imposer, elle recevait la considération des gens du rang; sachant lire et écrire, elle tirait de là une partie de son prestige. On la consultait à propos de tout et de rien : on lui demandait de lire des recommandations se rap-

portant à l'utilisation d'un nouvel outillage, d'écrire des lettres à la parenté, de composer des adresses, de conseiller une jeune fille qui veut se marier trop tôt, etc. Si elle demeurait longtemps dans le même rang, elle pouvait se vanter d'avoir formé deux ou trois générations, ce qui ne faisait que confirmer son autorité et son prestige. À l'occasion, on n'hésitait pas à la vanter auprès des habitants des rangs voisins, aux yeux de qui, elle devenait une célébrité locale. Dans plusieurs arrondissements, la maîtresse d'école se voyait astreinte à une visite annuelle, comme le curé, chez les parents dont les enfants fréquentaient son école de rang. Lorsqu'un décès touchait une famille de l'un de ses élèves, la maîtresse d'école allait veiller le corps toute une nuit et reprenait son travail le lendemain matin. Les institutrices procédaient aussi au recensement des enfants d'âge scolaire dans l'arrondissement, à la demande des commissaires. Dans le mois de mai, la maîtresse d'école conviait les gens du rang au pied de la croix de chemin à l'occasion du mois de Marie. «Le mois de Marie, c'était sociologique, je ne pense pas que c'était de la dévotion. Au mois de mai, après l'hiver, les gens ont besoin de se rencontrer», confessa une institutrice.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La quantité de travail exigée de la maîtresse d'école de rang est énorme. En plus d'ensei-

gner aux enfants, à six ou sept niveaux différents dans la même classe, elle doit aussi entretenir l'école, la chauffer, l'alimenter en eau et veiller à la salubrité des latrines. En 1900, les institutrices recevaient en moyenne 105 \$ par année alors que les instituteurs percevaient annuellement 220 \$. Les commissions scolaires, détenant le pouvoir de négocier localement, profitent de cette conjoncture pour introduire dans les écoles un personnel majoritairement féminin, parce que moins onéreux et plus maniable à leur dire. En 1840, les institutrices forment 25 % du personnel enseignant; 60 ans plus tard, ce pourcentage atteint 95 %. C'est une enseignante des Éboulements, Laure Gaudreault (1889-1975) qui met sur pied, en 1937, le premier syndicat d'enseignantes : La Fédération catholique des institutrices rurales. «En fait, ce n'est que le jour où les institutrices rurales ont pris sur elles de rompre le silence pour proclamer à toute la province qu'elles étaient victimes de la plus criante injustice sociale, et que, point satisfaites de cette condition de "misère imméritée" elles étaient bien résolues à en sortir, que l'opinion publique s'est émue et que les autorités intéressées se sont décidées à faire un pas», déclarait Laure Gaudreault, en 1946.

L'ARCHITECTURE DE L'ÉCOLE DE RANG

Les premières écoles de rang se confondent avec l'habitation rurale à l'intérieur desquel-



École sise au 61, route 138 (Grondines). Photo Jacques Dorion. (Archives de l'auteur).

les elles prirent véritablement naissance. Une partie de la maison affectée à un usage domestique et l'autre réservée à une salle de classe correspondent au premier visage de l'école de rang durant tout le XIX^e siècle et même durant une partie du XX^e siècle dans certaines régions. Au XIX^e siècle, des écoles de rang ont même pignon sur rue dans des hangars ou des granges. Ce n'est que lors de la formation du Conseil de l'Instruction publique, en 1860, l'ancêtre du ministère de l'Éducation du Québec, que l'architecture des écoles de rang devient une préoccupation. À partir de 1899, la loi scolaire oblige les commissaires d'école à se procurer des plans distribués gratuitement par le Département de l'Instruction publique. Une nouvelle série est émise en 1926, puis une dernière, en 1951. D'apparence plutôt modeste (recouverte de planches de bois souvent non peintes ou de bardeau), généralement à deux étages, et dépourvue de presque tout décor architectural, l'école de rang emprunta donc beaucoup à l'habitation rurale quant aux matériaux et aux techniques de construction. Ce qui la distingue des autres bâtiments du rang, à compter de la fin du XIX^e siècle, se résume en fait à quatre ou cinq caractéristiques : le clocheton qui surplombe le toit et loge la cloche que la maîtresse d'école fait entendre pour souligner le début des classes, le hangar qui en-

trepose le bois souvent fourni par les parents de l'arrondissement et destiné au chauffage de l'école durant l'hiver, des toilettes qui forment avec le hangar deux petites dépendances adossées au mur arrière de l'école. Enfin, elle est pourvue d'une fenestration plus affirmée sur le côté sud ou ouest afin de profiter au maximum de la lumière du jour réduisant ainsi l'usage de la lampe à l'huile. D'ailleurs, dans les premières écoles de rang, il n'y aura pas d'électricité avant le tournant des années 1950.

«Questionnantes» ces écoles? Lors de votre prochaine balade en milieu rural, si vous croisez une école de rang, n'hésitez pas à vous arrêter. Vous en saurez davantage. ♦

■ Jacques Dorion est ethnologue de formation. En 1979, il a publié *Les écoles de rang au Québec*. Il s'intéresse toujours aux questions rurales et agricoles. Depuis, il a publié *Saveurs des campagnes du Québec* (Éditions de l'Homme, 1997), *Un dimanche à la campagne*, (Éditions du Trécaré, 1999), *Le Québec en 101 saveurs* (Éditions du Trécaré, 2001), *Les Terroirs du Québec. Guide agrotouristique* (Éditions du Trécaré, octobre 2003).

■
École de Bras-d'Apic
(L'Islet). Photo Jacques
Dorion. (Archives
de l'auteur).

